

Objet : Pass'Région rentrée 2022

Madame, Monsieur,

Tous les élèves et étudiants du CFMM, **quel que soit leur lieu de résidence**, bénéficient des avantages de la carte « Pass'Région » auprès de l'ensemble des partenaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes : crédits livres loisirs, licence sportive, cinéma, spectacles/concerts, santé, formation secours initiale...(voir l'ensemble des informations sur le site du Pass'Région AURA).



Pour les jeunes de la Région AURA qui disposent déjà d'un Pass'Région, grâce à leur établissement précédent, leur pass devra être revalidé par le CFMM. Une nouvelle carte leur sera envoyée car ils changent d'établissement scolaire.

En revanche, **les nouveaux bénéficiaires** doivent commander le « pass'région » sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm> onglet « commande » afin de recevoir leur **Pass'Région**. Après avoir commandé leur carte, les nouveaux bénéficiaires doivent **activer leur compte** en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail qui leur a été envoyé.

→ Attention : veiller à une bonne qualité de la photo pour éviter un refus de la Région : « la photo doit être nette, prise tête droite (le visage doit représenter 60 à 80% de l'image), face à l'objectif, le visage dégagé et tête nue (pas de foulard, casquette, couvre-chef, serre-tête...) ».

→ D'autre part, pour faciliter l'utilisation du Pass'Région, l'**adresse mail** saisie dans le dossier du jeune doit être de **préférence celle du jeune**, ceci afin de permettre au jeune (ou à sa famille) de définir le code secret de la carte et de recevoir les mails de la Région, notamment les mails liés au dispositif et au fonctionnement de la carte (actualités et bons plans du Pass'Région, communication des identifiants du jeune en cas de perte...

Cette carte sera nécessaire pour la commande de livres par l'établissement. (sauf BTSA).

Elle servira aussi pour financer les équipements professionnels (EPI) de la filière Bac Pro (classe de seconde et nouveaux 1ère pro) et des Bac STAV 1/3 et pour financer la formation secours PSC1 pour ceux qui ne l'ont pas encore passée (et qui pourra être passée avec le CFMM).

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Cordialement,

Odile Sinet-Delpech
Coordinatrice Pass Région

Pour les secondes : la filière est celle n°5 - ensuite choisir formation : nature jardin paysage forêt (40321404)
pour les 1ère bac techno STAV: filière n°4 - ensuite choisir formation : STAV (43321005)

Pour les BTSA 1ère année : filière n°14